

Jeudi 15 décembre

9h00-10h30

Salle A
Géothermie sur pompe à chaleur : quels dispositifs ?

9h00-10h30

Salle C/D
Centrale photovoltaïque au sol : comment monter un projet ?

9h00-11h00

Salle B
Biomasse : comment choisir son installation en fonction de ses besoins ?

14h00-16h00

Salle A
Réseaux de chaleur ou de froid : comment les mettre en œuvre et les exploiter ?

13h00-14h00 • Déjeuner

Salle B
Le biogaz : une énergie d'avenir ?

Salle C/D
Photovoltaïque sur bâtiment : quels critères prédominent ?

17h00-17h30 • Conclusion plénière

UN ÉVÉNEMENT SOUTENU PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Un « territoire à énergie positive pour la croissance verte » est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique qui s'engage sur la voie de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme en développant les énergies renouvelables, en réalisant des travaux d'économies d'énergie, en réduisant la

quantité et en valorisant mieux leurs déchets ou encore en restaurant la biodiversité.

Aujourd'hui, plus de 400 territoires bénéficient du label et de l'appui financier du Fonds de financement de la transition énergétique doté de 750 millions d'euros sur trois ans. Ce programme sans précédent a déjà permis d'alimenter plus d'un million de foyers supplémentaires en énergies renouvelables grâce au déploiement de 800 projets éoliens et de plus de 3 millions de m² de surface photovoltaïque.

Les territoires à énergie positive participent à l'essor des filières économiques de la croissance verte en permettant la mise en œuvre concrète de solutions innovantes en faveur du climat.

Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des relations internationales sur le climat, apporte ainsi son soutien aux « Rencontres nationales des énergies renouvelables » qui ont vocation à accélérer la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables sur les territoires en réunissant l'ensemble des acteurs de la transition énergétique.

INFOS PRATIQUES

Parc des Expositions
MONTPELLIER

Route de la Foire
84470 PEROLS

Plus d'informations et inscriptions :

www.rencontres-enr.fr

par mail contact@rencontres-enr.fr

Tel : 01 48 78 05 60

Entrée gratuite
pour les collectivités

(élus, services techniques,
administrations...)

RENCONTRES NATIONALES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Territoires et entreprises se mobilisent !

14 & 15 décembre 2016 • MONTPELLIER

Éolien

Solaire

Hydroélectricité

Biocarburants

Bois énergie

Biogaz

Géothermie

Informations et inscriptions
sur www.rencontres-enr.fr

Avec le soutien de :



Co-organisées :



Partenaires :



L'ADEME et le SER organisent deux journées de rencontres entre responsables de territoires – élus, services techniques, administrations – et entreprises du secteur des énergies renouvelables.

Objectif : développer les liens, les échanges et la connaissance entre les responsables des territoires et les entreprises des énergies renouvelables.

Des ateliers, lors desquels interviendront élus locaux et experts, feront le point sur la manière de concevoir et réaliser un projet EnR et sur les soutiens publics mis en oeuvre pour les accompagner.

Des espaces d'exposition permettront aux élus d'échanger directement avec les entreprises, actives dans le secteur.



LES ÉNERGIES RENEUVELABLES AU SERVICE DES TERRITOIRES

Vecteurs d'aménagement du territoire, les énergies renouvelables décentralisent la production énergétique dans les régions et sont susceptibles de générer de l'emploi et des recettes pour les collectivités locales.

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe des objectifs ambitieux pour le développement des différentes énergies renouvelables et comporte de nombreuses dispositions qui permettent aux collectivités de prendre toute leur part dans la transition énergétique.

PROGRAMME DES ATELIERS

Mercredi 14 décembre

9h30-10h30

Salle plénière : ouverture commune des Rencontres et du Forum EnerGaïa

Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)
Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée
Bruno LECHEVIN, Président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
Xavier PINTAT, Président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)
Ségolène ROYAL*, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat

10h30-11h30

Salle C/D : Transition énergétique : comment choisir son mix énergétique ? Comment le planifier ? Comment le financer ?

Anne BRINGAULT, Coordinatrice sur la transition énergétique, Réseau pour la transition énergétique (CLER)
Rémi CHABRILLAT, Directeur Productions et Énergies Renouvelables de l'ADEME
Benoît FAUCHEUX*, Président de la commission Développement durable et transition énergétique de l'Association des Régions de France
Nicolas GARNIER, Délégué Général d'AMORCE
Emmanuel LEGRAND, Directeur du département Énergie & Environnement de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
Olivier LOIZEAU, Directeur général de Vendée Énergie
Kévin POREE, Ingénieur EnR, Commune du Mené
Alexandre RAGUET, Président et cofondateur de LUMO, plate-forme d'épargne participative dédiée aux EnR

OBJECTIFS DE LA LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

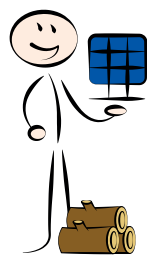
ÉTAT DES LIEUX

En 2015, les énergies renouvelables composent **15%** de notre bouquet énergétique.



OBJECTIF 2030

En 2030, les énergies renouvelables composeront **32%** de notre bouquet énergétique.



Part des EnR en 2015

Objectifs EnR pour 2030

	Part des EnR en 2015	Objectifs EnR pour 2030
Production électrique	18,7 %	40 %
Consommation finale de chaleur et de froid	20 %	38 %
Consommation finale de carburants	8 %	15 %
Consommation de gaz	0,02 %	10 %

11h30-13h00

Salle A : Hydroélectricité : pourquoi valoriser les seuils en rivière ?

en collaboration avec France Hydroélectricité

Salle B : Transports et mobilité propre : quelles alternatives aux carburants fossiles ?

13h00-14h00 • Déjeuner

14h00-16h00

Salle C/D
Eolien : quelles retombées attendre de l'installation d'un parc ?

Salle B
Chauffage domestique au bois : quels bénéfices ?

17h00-18h30

Salle C/D
Eolien : comment concevoir un projet exemplaire ?

Salle B
Performance énergétique : quelles **énergies renouvelables intégrer aux bâtiments** neufs et rénovés ?